



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 10 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multi-activités de Lée, sous la présidence de Monsieur Didier RIVIERE, Maire de la commune.

PRÉSENTS: Didier RIVIERE, Laurent BERGEROU, Maïté BALZANO, Jérôme CAZENAVE, Adèle DUPÉ, Jean BERLANGA, Patrick CICCIA, Emmanuelle ROMANE, Béatrice TROUILH, Sophia MORAIS, David BARADAT, Patricia ISAFAMBA, Jean-Paul ELISSALDE, Marion JUNGAS, Caroline CHAMPAUX-MARTINEZ.

EXCUSES : Jérôme CAZENAVE : procuration à Laurent BERGEROU
Adèle DUPÉ : procuration à Maïté BALZANO
David BARADAT : procuration à Jean BERLANGA
Sophia MORAIS : procuration à Patrick CICCIA
Caroline CHAMPAUX-MARTINEZ: procuration à Marion JUNGAS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Maïté BALZANO

Nombre de conseillers : 15 Présents : 10 Nombre de suffrages exprimés : 15

Objet 4 : signature d'un contrat pour la maintenance des photocopieurs mairie et école

Le Maire expose à l'assemblée que le contrat de maintenance avec la société LMS pour les deux photocopieurs de la mairie et de l'école arrive à échéance en mai 2021.

Cette échéance a été l'occasion de lancer une consultation auprès d'autres fournisseurs.

Les propositions reçues permettent de réaliser dorénavant une économie.

Les propositions seront finalisées pour signature du nouveau contrat et prise d'effet à l'échéance du contrat en cours.

Le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer le nouveau contrat pour la maintenance des photocopieurs.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** le Maire à signer le nouveau contrat de maintenance pour les photocopieurs.

Ainsi délibéré à Lée, le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire
Didier RIVIERE

